

20 000 postes d'agents supprimés en douce ?

FONCTION PUBLIQUE Des spécialistes ont cherché à estimer les effets sur les effectifs de fonctionnaires des 10 milliards d'euros d'économies voulues par le gouvernement.

Même pas mal. À en croire le gouvernement, les 10 milliards d'euros de baisse de dépenses publiques annoncée pour l'année 2024 n'auront pas le moindre effet, ni sur le quotidien des Français, ni sur les politiques menées, ni sur l'effectif de fonctionnaires. Un peu comme s'il ne s'agissait que d'un jeu d'écriture comptable, un exercice d'arithmétique indolore destiné à alléger le poids des déficits publics. Dans un récent entretien au *Monde*, Bruno Le Maire annonce même 12 milliards d'euros d'économies pour l'année prochaine, tout en campant sur ses positions : « Je vous rassure, on est très loin de l'austérité quand on est à 58 % de dépenses publiques dans le PIB ! Il y a 496 milliards d'euros de dépenses de l'État par an, nous faisons une économie de 10 milliards : on va s'en remettre. »

Pourtant, ce coup de rabot qui ne dit pas son nom (le ministre de l'Économie préfère parler de « refroidissement » de la politique gouvernementale) aura bel et bien des effets sur l'État, comme n'ont pas manqué de le signaler les syndicats. « Ces 10 milliards de coupes constituent aussi une nouvelle attaque contre la fonction publique dont les plus de 5 millions d'agents subissent déjà une politique d'austérité ravageuse et une dégradation continue des conditions de travail », déclare la CCT.

Ces dernières ne vont probablement pas s'améliorer. Des spécialistes ont sorti leur calculatrice : selon eux, entre 15 000 et quelque 20 000 postes pourraient être supprimés dans la fonction publique d'État (FPE), cette année, en raison des économies annoncées par l'exécutif. Pour aboutir à ces estimations, ils ont passé au ■■■

■ crible le décret n° 2024-124 publié au *Journal officiel* le 21 février. Le document décline les effets des 10 milliards d'euros de coupe, ministère par ministère. La colonne « Titre 2 » désigne, dans la nomenclature de l'État, les crédits de masse salariale. Le gouvernement a l'intention d'amputer ces derniers de quelque 781 millions d'euros. En partant du « coût salarial » moyen d'un agent de la FPE (c'est-à-dire environ 27 000 euros de rémunération annuelle brut, à laquelle il faut ajouter les cotisations « patronales », soit quelque 40 000 euros par an en tout), il est possible de chiffrer les suppressions de postes.

Arnaud Bontemps, cofondateur de « Nos services publics », en anticipe 19 100, dont 8 000 dans l'enseignement scolaire, 7 500 dans la recherche, 1 700 dans la défense ou 1 200 dans l'agriculture. « Il ne s'agit ici que d'un ordre de grandeur, nous indique-t-il. Lorsque vous supprimez des crédits de masse salariale, je ne vois que deux solutions : supprimer des postes ou réduire les salaires. »

ANNULATION DES EMBAUCHES PROGRAMMÉES ET NON-REMPLACEMENT DES DÉPARTS

Ancien rapporteur général de la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco, François Ecalte aboutit pour sa part à une estimation un peu moins élevée, de l'ordre de 15 000 postes en moins. « Je suis parti du principe qu'une partie des économies de masse salariale seraient probablement réalisées par le décalage du versement de mesures catégorielles (primes - NDLR), explique-t-il. Cela réduit légèrement le volume de suppressions. »

Ces suppressions d'emplois se feraient de deux manières : annulation des embauches programmées cette année (7 000) et non-remplacement des départs (8 000). Chaque année, quelque 60 000 fonctionnaires partent en retraite, souligne le spécialiste. Au-delà du chiffre, ce qui interpelle, c'est la « discrétion » du gouvernement sur le sujet, qui refuse catégoriquement de parler de baisse d'effectifs : contactés, les services du premier ministre ne nous ont d'ailleurs pas répondu.

Un revirement spectaculaire, quand on songe à l'élection présidentielle de 2017, au cours de laquelle les prétendants de droite s'étaient lancés dans une sorte de concours à la plus grosse baisse de l'emploi public. François Fillon, le candidat LR, promettait par exemple 500 000 suppressions de postes en cinq ans, un chiffre tellement farouche que même les libéraux les plus exaltés s'interrogeaient sur sa crédibilité. Plus modeste, Emmanuel Macron en annonçait tout de même 120 000, avant de faire machine arrière.

« Il y a plusieurs raisons qui expliquent la difficulté à tenir ce genre d'engagement, résume François Ecalte. D'abord, je rappelle que 120 000 emplois avaient déjà été supprimés dans la FPE sous Nicolas Sarkozy : plus on supprime de postes, plus il est difficile de retirer ceux qui restent. Ensuite, bien des choses ont changé depuis 2017 : entre la pandémie de Covid et le mouvement des gilets jaunes, le climat politique sur cette question a évolué. » Gageons qu'appeler au démantèlement de l'État sera moins « tendance » lors de la prochaine présidentielle... ■

CYPRIEN BOGANDA

La fonction publique dans un flou olympique

JO 2024 Compensations non fixées, missions non définies. À cinq mois des Jeux, la CGT services publics dénonce

Il y a trois jours, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, donnait « un carton rouge au gouvernement » pour son impréparation à moins de cinq mois des jeux Olympiques 2024. Mercredi 6 mars, c'est à la CGT fonction publique d'en rajouter une couche, déplorant l'absence de dialogue social.

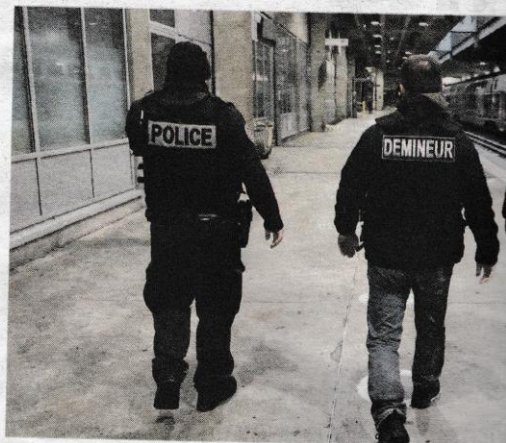
« Les JO ne se feront pas sans nous », déclarent unanimement les représentants cégétistes des services de l'État, de la santé et des collectivités territoriales, dans les locaux de leur union fédérale des services publics (UFSE), à Montreuil. Face aux contraintes inévitables que demandent des missions de service public, ils revendiquent des compensations équivalentes. « Il n'y a que le rapport de force qui marche », assume Manuela Dona, secrétaire générale de la CGT douanes, qui a déposé un préavis de grève pour tout l'été. Prévu par la circulaire Borne du 22 novembre 2023, ces compensations n'ont pas été quantifiées. « Pour le niveau des primes, c'est le flou artistique », considère-t-elle. De son côté, Régis Vieceli, de la CGT

déchets et assainissement, que des primes sont garanties aux agents concernés. Encore à être capable de savoir qui sera mobilisé cet été pour ces Jeux.

UN DÉFICIT D'ORGANISATION

L'événement arrivant à pas, le déficit d'organisation paraît bien effrayant. « Nous n'avons pas les capacités logistiques de Frédéric Guillot, secrétaire général CGT de la préfecture de police. Alors que le syndicat a été mandaté au gouvernement pour assurer la continuité d'activité, il a été tenu comme réponse que l'absence de continuité d'un état-major ad hoc est encore une fois, impossible à voir qui aura la charge de quoi qui pose la question du contenu des missions de service public. Le refus catégoriquement que nous n'acceptons pas pour le nement sportif mondial organisé par les dévoter.

Les premières indications données par les organisateurs n'ont pas de quoi la rassurer. De nombreux agents comme les douaniers, les inspecteurs du travail de Paris, par exemple, ont été empêchés d'accéder aux lieux de compé-



Gare de Lyon, à Paris. Face à l'événement, « nous n'avons pas les assurances », assure Frédéric Guillot, secrétaire général CGT de la préfecture